

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT				
Prénom :		Nom :		Sexe : F M
Adresse :			Ville :	Code Postal :
Téléphone :		Cellulaire :	Date de naissance :	
Courriel :		Discipline :	No. Certification :	
LISTE DES ATELIERS (un formulaire par inscription svp)				
Nom de l'atelier		Cochez	Durée	Coût
COMPÉTITION - INTRODUCTION				
Partie A (incluant les 3 modules ci-dessous)			2 jours	120 \$
✓	Planification d'une séance d'entraînement			
✓	Prises de décisions éthiques			
✓	Nutrition			
Partie B (incluant les 3 modules ci-dessous)			2 jours	120 \$
✓	Élaboration d'un programme sportif de base			
✓	Enseignement et apprentissage			
✓	Habiletés mentales de base			
COMPÉTITION – DÉVELOPPEMENT (sur demande avec un minimum de participants requis)				
C1	Efficacité en entraînement et en leadership		8h30	100 \$
C2	Diriger un sport sans dopage		3h30	75 \$
C3	Développement des qualités athlétiques		8h30	110 \$
C4	Gestion de conflits		4h30	80 \$
C5	Psychologie de la performance		7h	95 \$
C6	Prévention et récupération		7h15	95 \$
MODE DE PAIEMENT				
CHÈQUE	Faire le chèque à l'ordre de et le poster à : Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-St-Jean 414, Collard Ouest Alma (Québec) G8B 1N2 (pour facturation à un organisme nous contacter)		*La formation doit obligatoirement être payée avant la date de la formation pour être admissible. Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : de 8h à 16h	
ARGENT COMPTANT – en vous présentant à nos bureaux durant les heures d'ouverture				
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT				
Les frais d'inscription seront remboursés si l'atelier est annulé ou si le participant annule sa participation plus de cinq jours ouvrables avant le premier jour de l'atelier. Aucun remboursement ne sera accordé si le participant ne se présente pas à la formation et/ou n'a pas avisé l'organisateur de la formation plus de 5 jours ouvrables avant la formation ou s'il annule son inscription moins de cinq (5) jours ouvrables avant le début de la formation. Dans ce cas, le participant recevra un formulaire de reprise lui permettant de reprendre la formation (même module) sans frais supplémentaire dans un délai de 12 mois suivant la fin de l'atelier manqué et ce, partout au Québec.				